



PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2023

Le 10 février 2023,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents :

Mmes : Martine GERBER, Laurence ROCHAS, Snezana MALBRANQUE ; MM. : Antonio DA COSTA, Jérôme OLIVIER, Benoît COQUILLARD, Philippe CAPRON

Étaient absents mais ont donné pouvoir : **Marion LIPAROTI** qui a donné pouvoir à **Laurence ROCHAS ; Frédéric MARCHAND** qui a donné pouvoir à **Martine GERBER**

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h40.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 9 décembre 2022.

Aucune observation n'étant formulée, Monsieur le Maire le soumet au vote.

Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

2) DELIBERATION PORTANT SUR LES ENGAGEMENTS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le maire demande l'autorisation d'engager, de liquider ou de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2023.

Cette autorisation, à hauteur d'un quart du budget d'investissement portera sur les chapitres suivants :

- Chapitre 20 : 3 524.95€
- Chapitre 21 : 82 918.75€
- Chapitre 23 : 7 500,00€

La délibération 2023-01 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.

3) DELIBERATION CONCERNANT LE PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le maire explique que la demande de la CCVC de percevoir un reversement de la taxe d'aménagement à hauteur de 1% afin de pallier aux frais engagés par celle-ci pour la gestion de nos dossiers d'urbanisme, et entérinée par la délibération n° 2022-26 du 14 novembre 2022, est amenée à être annulée suite au renoncement de ce reversement de la CCVC.

La délibération n°2023-02 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.



4) DELIBERATION CONCERNANT LES REPRESENTANTS AUPRES DU SIAA

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA) comporte actuellement un membre titulaire et un membre suppléant.

Suite au décès du membre titulaire, il y a lieu de désigner d'autres élus :

Sont proposés :

- Titulaire : Frédéric Marchand
- Suppléant : Benoit Coquillard

La délibération n° 2023-03 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**

5) DELIBERATION SUR L'AIDE AU CHAUFFAGE 2023

Il y a lieu de définir les conditions d'obtention de cette « aide au chauffage » et de préciser le montant à prévoir dans le budget 2023.

Le quotient familial pourrait servir de base de travail, mais reste à être étudié plus précisément.

D'un accord commun, décision est prise de revoir ce sujet plus en détail et de reporter une quelconque décision à un prochain conseil.

6) DELIBERATION CONCERNANT LES ŒUVRES SOCIALES 2023

Le conseil est appelé à délibérer sur la reconduction des primes aux jeunes de la commune pour les sujets suivants :

- Obtention du baccalauréat session 2023 : 50€
- Obtention d'un premier permis de conduire auto ou moto : 100€

La délibération n° 2023-04 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**

7) QUESTIONS DIVERSES

Réunion jeunes du 04 février 2023

Monsieur le maire rend compte de la réunion qui a eu lieu avec les jeunes. Cette réunion a été très productive et intéressante.

Les sujets essentiels abordés ont été : les problèmes de transport scolaire, l'aire de jeux, le réseau mobile, la dangerosité de la grande rue, la possibilité de location de trottinette ou de vélos électriques.

SIARP

Le budget 2023 a été voté, et notre projet y est bien inclus.

Logement

Les dossiers des postulants à la location sont en cours d'étude à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 10 mars 2023.

Relevé des délibérations :

- 2023 - 01 délibération engagement de dépenses d'investissement avant vote BP
- 2023 - 02 délibération d'annulation de reversement de la taxe d'aménagement à la CCVC
- 2023 - 03 délibération délégués SIAA
- 2023 - 04 délibération œuvres sociales 2023